

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Règlementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

Révision du POS en PLU approuvée par DCC du 11/04/2013

4 - Pièces réglementaires

4-2 - Règlement graphique (Plan de zonage, échelle 1/5000ème)

St ALBAN — aua/T Toulouse aire urbaine — toulouse métropole COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.
Les zones et les secteurs

Zone et secteur

Les autres indications

EBc — Espace boisé classé à conserver ou à créer

Emplacements réservés pour les constructions et ouvrages techniques nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif

Orientation d'aménagement du "Stade"

Accès obligatoire à aménager (zone AU du "Stade")

SMS 32 — Périmètre de la servitude en vue de la réalisation de programmes de logements au titre de l'article L .123-2b du code de l'urbanisme.

AU TITRE DE L'ARTICLE L 123 - 1-5-16 du code de l'urbanisme :
Dans les zones UA, UB et UC, toute opération de plus de 500 m² de surface de plancher de construction de logements devra affecter au minimum 30 % de la surface de plancher du programme à du logement locatif social conventionné, bénéficiant d'un financement aidé par l'Etat

Dans la zone AU, 30 % de la surface de plancher devront être effectés à du logement locatif social conventionné, bénéficiant d'un financement aidé par l'Etat

Périmètre de la servitude au titre de l'article L .123-2a du code de l'urbanisme dans laquelle ne sont autorisées que les extensions limitées des constructions dans l'attente d'un projet d'aménagement global de recomposition urbaine de l'entrée historique d'agglomération.

Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation

Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (risque sur l'ensemble de la commune)

Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la société TOTAL GAZ

Périmètre des effets de surpression

Périmètre des effets thermiques

ECHELLE / 1:5000e

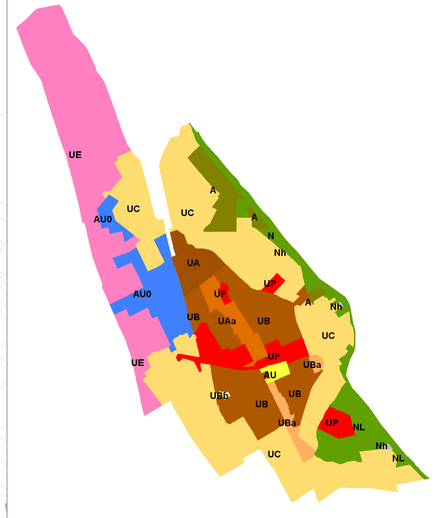
COMMUNE DE LESPINASSE
COMMUNE DE BRUGUIERES
COMMUNE DE FENOUILLET
COMMUNE DE CASTELGINEST
COMMUNE DE FENOUILLET
COMMUNE D'AUCAMVILLE
COMMUNE D'AUCAMVILLE
COMMUNE DE FONBEAUZARD
COMMUNE DE CASTELGINEST

UE, UC, AU0, UA, UAa, UB, UBa, UBb, UP, AU, A, N, Nh, NL, EBc, SMS 1, SMS 3

L'ESCAMPADOU, LES BARTHES, L'ALBAREDE, BERGERON, TUCOL, LES SAOULOUS, AU VILLAGE, LES SABLES, MARTEL, LES PRADASSES, LE CIMETIERE, A PEYRONNETTE, MARIEL, PISSE-BARTAS, LE SERRE OUEST, LE SERRE EST

A 62, RD 820

REGLEMENT GRAPHIQU E SIMPLIFIE



Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
1	Aménagement de l'intersection entre la rue Pierre de Coubertin et le chemin de Raude Lauzette	CUTM	23 m²
2	Création d'un bassin d'orage	CUTM	17 834 m²
3	Élargissement des rues des Chênes et de l'Albarède	CUTM	5 150 m²
4	Création d'une voie de desserte rue du 11 novembre	CUTM	5 800 m²
5	Élargissement de la rue des Violettes	CUTM	1 272 m²
6	Circulation douce piétons/cycles (schéma directeur du réseau cyclable et vert du Grand Toulouse) longueur 2 034m, largeur 6m	CUTM	12 199 m²
7	Circulation douce piétons/cycles (schéma directeur du réseau cyclable et vert du Grand Toulouse) longueur 840 m, largeur 6 m	CUTM	5 062 m²
8	Création d'une voie de desserte latérale et réaménagement de la RN 20 à prolonger jusqu'à la limite de la commune d'Aucamville	CUTM	11 286 m²
9	Élargissement de la rue Pierre de Coubertin	CUTM	60 m²

LISTE DES SERVITUDES DE MIXITE SOCIALE
au titre de l'article L 123-2b du Code de l'Urbanisme

N° de servitude	Zonage du PLU	Références cadastrales	Superficie des parcelles (m²)	Estimation de la répartition de la SHON et part de la SHON habitat réservée au logement social locatif aidé	Acquéreur en cas de mise en demeure d'acquérir
SMS 1 Rue de Fenouillet	UA	AI 71	830 m²	100 % SHON affectée à l'habitat (100% de locatif aidé)	Commune
SMS 2 Impasse des Amandiers	UC	AN 86 AN 150 AN 151 (partie) AN 152 AN 153 (partie)	4 830 m²	100 % SHON affectée à l'habitat (100% de locatif aidé)	Commune
SMS 3 13 rue Rodez-Lauzerte	UC	AT 68	1 078 m²	100% de la SHON affectée à l'habitat (100% locatif aidé)	Commune